



**ANNONCE DU CONCOURS D'ACCES AUX ETABLISSEMENTS DE FORMATION HÔTELIÈRE
ET TOURISTIQUE AU TITRE DE L'ANNEE FORMATIVE 2023-2024**

Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire organise le concours d'accès aux Etablissements de Formation Hôtelière et Touristique relevant du Département du Tourisme, au titre de l'année formative 2023-2024, et ce du **10 au 14 Juillet 2023**. Les dates de déroulement du concours seront communiquées aux candidats retenus par convocation.

A /Niveau Technicien Spécialisé :

Etablissement	Filières	Conditions d'accès
Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique d'Ouarzazate	<ul style="list-style-type: none">- Gestion de l'Ingénierie de Restauration- Promotion et Commercialisation des Produits de Terroir- E-Tourisme et E-Réputation- Cuisine Marocaine Traditionnelle- Gestion et Contrôle de L'Exploitation en Tourisme, Hôtellerie et Restauration- Concepteur - Accompagnateur de Projets Eco-Touristiques	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire du baccalauréat toutes séries ou du diplôme de technicien en hôtellerie et tourisme.
Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique de Tanger	<ul style="list-style-type: none">- Hôtellerie Internationale et de Luxe- Gestion et Ingénierie de la Restauration- Assistant de Direction d'Hébergement- Gestion des Destinations Touristiques- Gestion de la Qualité, Hygiène et Salubrité en Tourisme, Hôtellerie et Restauration- Tourisme d'Affaire et Evènementiel	<ul style="list-style-type: none">• Être âgé de moins de 30 ans (*) à la date de début de la formation.

